

Sciences humaines et sociales, Mention Urbanisme et aménagement, Spécialité "Urbanisme et aménagement urbain"

RNCP25159 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341p, 341n, 341
Code(s) ROME	K1802, C1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le master 2 Spécialité "Urbanisme et aménagement urbain" certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La conception, la programmation et la mise en oeuvre de projet d'aménagement urbain en lien avec les politiques publiques territoriales

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles :

- Analyser les différentes politiques publiques (environnement, cohésion sociale, réhabilitation et renouvellement urbain, extension, développement social et économique, etc.)
- Connaître le cadre réglementaire, les enjeux territoriaux, les différentes configurations territoriales et les dispositifs d'action de l'urbanisme
- Coordonner un projet d'aménagement urbain en lien avec les partenaires institutionnels
- Maîtriser la gestion financière, comptable et administrative de projets urbains
- Evaluer le projet d'urbanisme et d'aménagement urbain

Capacités communes au diplôme de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

- Fonction publique
- Collectivités territoriales
- Entreprises publiques et para-publiques
- Entreprises privées
- Bureaux d'études
- Organismes consulaires
- Cabinets d'architecture et d'urbanisme
- Sociétés immobilières

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois accessibles :

- Urbaniste concepteur
- Ingénieur urbaniste
- Ingénieur de conception et de programmation
- Agent de développement
- Chargé de mission
- Chargé d'opération
- Chargé d'études
- Collaborateur au sein d'un cabinet d'architectes

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25159/>